



## ARKE2M - Introduction

### INTRODUCTION

---

#### Introduction

Le master privilégie l'approche pratique des questions d'histoire de l'art et d'archéologie :

- visites de musées, concerts, voyages d'études en Belgique et à l'étranger, en collaboration avec des musées (musées de Louvain-la-Neuve, de Mariemont, des instruments de musique, etc.), problématiques muséales ;
- exercices pratiques dans différents laboratoires ;
- un stage sur le terrain : chantier de fouilles, musée, laboratoire de recherche, etc.

#### Votre profil

Vous

- êtes bachelier en histoire de l'art et archéologie et avez affermi votre curiosité pour les objets et les Œuvres du passé et du présent ;
- souhaitez continuer à développer votre sensibilité et vos capacités d'investigation scientifique ;
- désirez devenir un spécialiste, doté de connaissances à la pointe de l'actualité dans le domaine de votre choix ;
- cherchez à enrichir votre profil de compétences professionnelles et à bénéficier de l'occasion de les tester sur le terrain.

#### Votre futur job

Nos diplômés trouvent un emploi dans :

- les métiers du patrimoine et de l'archéologie : services de fouilles, archéologie du bâtiment, gestion des bâtiments classés, de collections artistiques et archéologiques ou de musées, patrimoine, conservation, voyages spécialisés, organisation d'expositions, etc. ;
- les secteurs de la culture et de la communication : galeries d'art, commerce des Œuvres d'art, expertise, restauration, guidance, services pédagogiques et éducatifs, médiation culturelle, journalisme, édition, etc. ;
- l'enseignement et la recherche.

#### Votre programme

Le master vous offre :

- une formation méthodologique exigeante et appliquée à votre sujet de recherche ;
- un programme permettant de combiner de nombreux cours au choix parmi vos modules de formation privilégiés, en fonction de vos centres d'intérêt personnel ou de vos objectifs professionnels, auxquels répondent complémentaires des finalités spécialisées conçues spécifiquement pour chaque filière ;
- la possibilité de réaliser un séjour d'études à l'étranger ou un stage sur le terrain ;
- un encadrement de qualité et les outils technologiques les plus modernes.

**ARKE2M -**







				Bloc annuel	
				1	2
☒ LARKO2680	Séminaire d'archéologie du monde romain	Marco Cavalieri	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
☒ LARKO2372	Archéologie et histoire de l'art de Rome et des provinces romaines	Valentina Limina (supplée Marco Cavalieri)	FR [q1] [45h] [5 Crédits] 🌐	X	X
☒ LARKO2360	Questions spéciales des civilisations étrusque et préromaines de l'Italie	Marco Cavalieri	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

☒ 9. Archéologie de l'Égypte et du Proche-Orient

☒ LARKO2681	Séminaire d'archéologie de l'Égypte ancienne	Nicolas Gauthier	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
☒ LARKO2682	Séminaire d'archéologie du Proche-Orient ancien	Elynn Gorris (supplée Jan Tavernier)	FR [q1] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X
☒ LGLOR2627	Questions spéciales sur l'Égypte ancienne		FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X

☒ 10. Épigraphie et numismatique

☒ LARKO2270	Numismatique: antiquité	Damien Delvigne (supplée Charles Doyen) Louise Willocx (supplée Charles Doyen)	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐 > English-friendly	X	X
☒ LARKO2325	Paléographie et épigraphie de l'Égypte ancienne	Nicolas Gauthier	FR [q2] [30h] [5 Crédits] 🌐	X	X



## Liste des finalités

---

L'étudiant choisira une des finalités suivantes :

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).

> Finalité didactique [ prog-2024-arke2m-larke200d ]

> Finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles [ prog-2024-arke2m-larke211s ]

> Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie [ prog-2024-arke2m-larke210s ]

## Finalité didactique [30.0]

---

**REMARQUE IMPORTANTE:** en vertu de l'article 138 alinéa 4 du décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études, il ne sera pas procédé à l'évaluation des stages à la session de septembre. L'étudiant est invité à tout mettre en oeuvre pour réussir les stages d'enseignement à la session de juin, sous peine de devoir recommencer son année.

**En 2024-25**, vous pouvez encore **débuter** une finalité didactique. **Dès septembre 2025**, pour vous former à enseigner à partir de la 4ème année de l'enseignement secondaire, il vous faudra alors entamer

- soit un master en enseignement section 4 (120 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits)
- soit un master en enseignement section 5 (60 crédits), après un bachelier disciplinaire (180 crédits) et un master disciplinaire (60 ou 120 crédits)

Pour plus d'information sur la Formation initiale des enseignants et enseignantes réformée, voir [ici](#).



L'étudiant qui le souhaite peut combiner cette finalité avec un séjour Erasmus ou Mercator. Ce séjour devra être réalisé soit durant le 2e quadrimestre du bloc 1, soit durant le 1er quadrimestre du bloc 2. Cependant, tous les cours de la finalité didactique doivent être impérativement suivis à l'UCLouvain.

- Obligatoire
- ⌘ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

o Contenu:

o A) Stages en milieu scolaire

○ LARKE9001	Stages d'observation et d'enseignement : histoire de l'art, esthétique et musique	Marie-Emilie Ricker (coord.)	(FR) [q1+q2] [50h] [6 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	------------------------------	----------------------------------	---	---

o B) Cours et séminaires disciplinaires

○ LARKE2910	Didactique de l'histoire de l'art et de l'esthétique, réflexion sur le contenu des programmes et communication scientifique	Marie-Emilie Ricker	(FR) [q1+q2] [45h+30h] [7 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	---------------------	--------------------------------------	---	---

o Réfléchir sur les pratiques d'enseignement et leur contexte

○ LARKE2920	Théorie et analyse des pratiques d'enseignement de l'histoire de l'art et de l'esthétique	Marie-Emilie Ricker	(FR) [q1+q2] [30h] [4 Crédits] 🌐	X	X
-------------	---	---------------------	----------------------------------	---	---

o C) Cours et séminaires transversaux

o Comprendre l'adolescent en situation scolaire, gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe

L'étudiant choisit une des deux activités suivantes. Le cours et le séminaire doivent être suivis durant le même quadrimestre.

⌘ LAGRE2020P	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Nathalie Roland Morgane Senden (supplée Baptiste Barbot)	(FR) [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X
⌘ LAGRE2020Q	Comprendre l'adolescent en situation scolaire, Gérer la relation interpersonnelle et animer le groupe classe.	Nathalie Roland Morgane Senden (supplée Baptiste Barbot)	(FR) [q2] [22.5h+22.5h] [4 Crédits] 🌐	X	X

ΓΥΓΒΕΣΟΣΟΟ  
⌘

## Finalité spécialisée : iconologie et études des cultures visuelles [30.0]

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement la filière A. Histoire de l'art.

L'objectif de cette finalité spécialisée est d'inscrire l'histoire de l'art dans le champ élargi de l'histoire des images. L'étudiant y acquiert des connaissances relatives à la création et à la réception des images du Moyen Âge à nos jours. Le rapport des images aux valeurs culturelles liées aux enjeux politiques, religieux et sociaux y est interrogé à l'aide, entre autres, des méthodes sociologiques et anthropologiques. Le programme aborde une diversité de médiums, leurs apports respectifs aux stratégies de communication et les relations qui s'établissent entre eux.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- (FR) Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

---

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

---

## Finalité spécialisée : théories, gestion et sciences de l'archéologie [30.0]

Cette finalité est conçue et proposée complémentirement à la filière B. Archéologie.

Cette finalité spécialisée approfondit les fondements épistémologiques et théoriques ainsi que les modalités des pratiques et de la gestion de l'archéologie aujourd'hui. Elle prend plus particulièrement en considération les cadres sociaux et techniques de l'exploitation, de la diffusion et de la transformation des matières premières, façonnées par l'Homme en objets. La formation aborde également, au travers de cas pratiques, l'analyse et l'interprétation des paysages, de l'environnement, y compris l'exploitation de leurs ressources par les sociétés anciennes. La finalité en archéologie sensibilise encore aux enjeux de l'enquête sur les traces matérielles des temps récents et présents.

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange
- [FR] Langue d'enseignement (FR, EN, ES, NL, DE, ...)

Cliquez sur l'intitulé du cours pour consulter le cahier des charges détaillé (objectifs, méthodes, évaluation, etc..)

Bloc  
annuel

1 2

### Contenu :

○ LARKO2233	Séminaire de culture matérielle: techniques et sociétés	Charlotte Langohr	FR
-------------	---	-------------------	----

## ENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

---

**Pour accéder à ce master, l'étudiant-e doit maîtriser certaines matières. Si ce n'est pas le cas, elle ou il se verra ajouter, par le Jury, au premier bloc annuel de son programme de master, les enseignements supplémentaires nécessaires.**

### Qu'est-ce qu'un module complémentaire ?

C'est un ensemble d'unités d'enseignement supplémentaires (cours, travaux pratiques, séminaires, etc.) issues du premier cycle (voir liste non exhaustive ci-dessous). Le module complémentaire (maximum 60 crédits) est élaboré sur mesure par le jury et ajouté au programme du master afin d'acquérir des connaissances fondamentales pour poursuivre ensuite les 120 crédits du programme de master.

### À qui s'adresse-t-il ?

- aux étudiants « passerelle »
- aux candidats admis moyennant complément de formation
- aux candidats admis sur dossier avec complément de formation

Toutes les explications sont sur [ce document](#).

- Obligatoire
- ✂ Au choix
- △ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025
- ⊖ Non organisé cette année académique 2024-2025 mais organisé l'année suivante
- ⊕ Organisé cette année académique 2024-2025 mais non organisé l'année suivante
- △ ⊕ Exceptionnellement, non organisé cette année académique 2024-2025 et l'année suivante
- Activité avec prérequis
- 🌐 Cours accessibles aux étudiants d'échange
- 🚫 Cours NON accessibles aux étudiants d'échange

[FR]

---





## ARKE2M - Informations diverses

### CONDITIONS D'ACCÈS

Les conditions d'accès aux programmes de masters sont définies par le décret du 7 novembre 2013 définissant le paysage de l'enseignement supérieur et l'organisation académique des études.

Tant les conditions d'accès générales que spécifiques à ce programme doivent être remplies au moment même de l'inscription à l'université.

Sauf mention explicite, les bacheliers, masters et licences repris dans ce tableau/dans cette page sont à entendre comme étant ceux délivrés par un établissement de la Communauté française, flamande ou germanophone ou par l'Ecole royale militaire.

#### SOMMAIRE

- > Conditions d'accès générales
- > Conditions d'accès spécifiques
- > Bacheliers universitaires
- > Bacheliers non universitaires
- > Diplômés du 2<sup>e</sup> cycle universitaire
- > Diplômés de 2<sup>e</sup> cycle non universitaire
- > Accès par valorisation des acquis de l'expérience
- > Accès sur dossier
- > Procédures d'admission et d'inscription

### Conditions d'accès spécifiques

1° Être titulaire d'un diplôme universitaire de premier cycle.

2° Les candidats ne disposant pas d'un diplôme d'études supérieures de la Communauté française de Belgique (ou d'un pays dans lequel le français est l'unique langue officielle) devront apporter la preuve d'une maîtrise suffisante de la langue française au niveau **B2** du [Cadre européen commun de référence](#).

À défaut d'une attestation officielle délivrée par un organisme reconnu comme full member par l'ALTE (voir <https://alte.org/Our-Full-Members>), une attestation de l'Université justifiant un enseignement en français peut être acceptée.

Exemples de tests reconnus par le jury pour le français : [DELFL](#) ou [TCF](#).

3° Avoir une formation comprenant les 108 crédits suivants :

- 18 crédits de cours de formation générale (philosophie, histoire, critique des sources) ;
- 55 crédits de cours d'arts et civilisation (différentes périodes) ;
- 35 crédits de cours d'outils et méthodes de l'archéologie et de l'histoire de l'art (pratique scientifique, muséologie, archéométrie, technologie, séminaire sur site, etc.) ;
- langues anciennes, médiévales et/ou modernes.

Les 30 crédits de la [Mineure en histoire de l'art et archéologie](#) sont valorisables pour rencontrer ces exigences.

À défaut d'une formation suffisante dans une ou plusieurs de ces matières, des enseignements supplémentaires seront intégrés dans le programme de master (de 15 crédits à maximum 60 crédits). Ce [module complémentaire](#) est établi par le jury restreint sur la base du parcours antérieur de l'étudiant.

Les équivalences entre cours sont soumises à l'approbation du jury restreint.

4° L'étudiant qui souhaite s'inscrire à la **finalité didactique** du master devra être porteur d'un diplôme de la Communauté Française de Belgique (CFB) ; à défaut, il devra réussir l'examen de maîtrise de la langue française afin de démontrer qu'il a, dans sa communication orale et écrite, des compétences en langue française d'un niveau équivalent au niveau C1 du cadre européen commun de références pour les langues (pour plus de précisions : <https://uclouvain.be/fr/etudier/inscriptions/emlf-aess.html>).

### Bacheliers universitaires

Diplômes	Conditions spécifiques	Accès
----------	------------------------	-------

Autre bachelier de la Faculté de philosophie, arts et lettres	S'il a suivi la

S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant·e afin d'obtenir sa décision.



## Bacheliers non universitaires

<p>Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</p> <p>Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</p> <p>Master [60] en histoire</p> <p>Master [120] en histoire</p>	<p>S'il a suivi la <a href="#">Mineure en histoire de l'art et archéologie</a> en bachelier</p>	<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p><a href="#">générale</a> peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.</p> <p>Maximum 15 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p> <p>S'il la considère suffisamment complète, le Service des inscriptions de l'UCLouvain se chargera d'introduire, auprès de la faculté, la demande d'inscription sollicitée par l'étudiant-e afin d'obtenir sa décision.</p>
<p>Master [60] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</p> <p>Master [120] en histoire de l'art et archéologie, orientation musicologie</p> <p>Master [60] en histoire</p> <p>Master [120] en histoire</p>		<p>Accès moyennant compléments de formation</p>	<p>Maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master</p> <p>Programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<p>Autre master du Secteur des sciences humaines</p>		<p><a href="#">Accès sur dossier</a></p>	<p>En cas d'admission, programme établi (compléments de formation éventuels et/ou valorisation de crédits) sur la base du parcours antérieur de l'étudiant (voir <a href="#">Procédures d'admission et d'inscription</a>)</p>
<p>Masters non belges</p>		<p><a href="#">Accès sur dossier</a></p>	<p>Tout candidat doit vérifier qu'il répond aux <a href="#">conditions d'accès spécifiques</a>.</p> <p>En cas d'admission, maximum 60 crédits d'<a href="#">enseignements supplémentaires</a> intégrés dans le programme de master (voir <a href="#">Accès sur dossier</a>).</p>

## Diplômés de 2° cycle non universitaire

Si aucune passerelle n'a été prévue par l'arrêté du gouvernement de la Communauté française de Belgique entre votre diplôme de Haute École et ce programme de master, il convient d'introduire votre demande d'inscription selon la [procédure d'admission et d'inscription](#) décrite ci-dessous.

## Accès par valorisation des acquis de l'expérience

> Il est possible, à certaines conditions, de valoriser son expérience personnelle et professionnelle pour intégrer une formation universitaire sans avoir les titres requis. Cependant, la valorisation des acquis de l'expérience ne s'applique pas d'office à toutes les formations. En savoir plus sur la [Valorisation des acquis de l'expérience](#).

Les candidats qui ne répondent pas aux conditions d'admission susmentionnées, mais qui ont une expérience significative dûment attestée en lien avec le domaine d'études visé, peuvent introduire une demande d'admission au programme sur la base d'une procédure d'admission individualisée.

Pour plus de renseignements sur la procédure d'admission par valorisation des acquis de l'expérience (VAE) en Faculté de philosophie, arts et lettres : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/vae.html>.

## Accès sur dossier



## RÈGLES PROFESSIONNELLES PARTICULIÈRES

---

La réussite du master à **finalité didactique** conduit à l'obtention du diplôme de master à finalité didactique ainsi que du titre d'**agrégé** de l'enseignement secondaire supérieur.

La *Réforme des Titres et Fonctions*, en vigueur au 1er septembre 2016, a pour vocation d'harmoniser les titres, fonctions et barèmes des professionnels de l'enseignement fondamental et secondaire de tous les réseaux en Communauté française de Belgique.

Elle vise également à garantir la priorité aux titres requis sur les titres suffisants et à instaurer un régime de titres en pénurie.

Le titulaire de l'AESS pourra connaître les fonctions qu'il peut exercer et les barèmes dont il peut bénéficier [en cliquant ici](#).

L'université ne peut être tenue pour responsable des problèmes que l'étudiant pourrait éventuellement rencontrer ultérieurement en vue d'une nomination dans l'enseignement en Communauté française de Belgique.

## PÉDAGOGIE

---

Les parcours proposés par le biais des finalités offrent de nombreuses occasions de rendre l'étudiant de plus en plus « responsable de

## FORMATIONS ULTÉRIEURES ACCESSIBLES

---

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), plusieurs possibilités s'offrent aux diplômés :

1. suivre une autre finalité du même master ;
2. s'inscrire à l'agrégation ;
3. s'inscrire à un autre programme de master (60, 120 ou de spécialisation) ;
4. accéder au 3e cycle de formation ;
5. entreprendre un stage professionnel et/ou préparer leur insertion socioprofessionnelle.

### 1. Autre(s) finalité(s) du même master 120

Au terme du [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#), chaque finalité de ce master peut être obtenue dans un nouveau programme de 30 crédits seulement.

### 2. Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur (AESS)

Au terme du master 120, l'étudiant qui n'a pas suivi la finalité didactique peut accéder à celle-ci (voir supra) ou à l'[Agrégation de l'enseignement secondaire supérieur \(histoire de l'art et archéologie, orientation générale\)](#).

Pour plus d'informations sur les agrégations en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/etudiant-en-agregation.html>

### 3. Autres programmes de master (60, 120 ou de spécialisation)

D'autres programmes de **master 60 ou 120** de la Faculté pourraient également être accessibles moyennant compléments de formation et dans le respect des conditions d'accès à ces programmes détaillées dans le catalogue des formations : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/infomaster.html>

D'autres programmes de master de l'UCLouvain sont largement accessibles, directement ou moyennant compléments de formation, aux diplômés UCLouvain. Par exemple :

- [Master \[120\] en administration publique](#)
- [Master \[60\] en sciences de gestion \(horaire décalé\)](#)
- [Master \[120\] en sciences de la population et du développement](#)

Le [Master \[120\] en histoire de l'art et archéologie, orientation générale](#) donne directement accès aux **masters de spécialisation** suivants :

- [Master de spécialisation en études de genre](#)
- [Master de spécialisation conjoint en conservation-restauration du patrimoine culturel immobilier](#)
- [Master de spécialisation en cultures visuelles](#)
- [Master de spécialisation interdisciplinaire en sciences et gestion de l'environnement et du développement durable](#)

### 4. Doctorat (3e cycle)

Ce master 120 donne accès au [Doctorat en histoire, histoire de l'art et archéologie](#).

Pour plus d'informations sur les doctorats

- en FIAL : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/doctorats.html>
- à l'UCLouvain : <https://uclouvain.be/fr/chercher/valodoc>

### 5. Stage et insertion socioprofessionnelle

Les étudiants ont l'opportunité, en cours de master ou après diplomation, de **préparer leur insertion socioprofessionnelle** auprès des services compétents de la Faculté et de l'UCLouvain. Il leur est également possible de compléter leur formation par un **stage professionnel** en Belgique ou à l'étranger. Dans certains cas, les démarches doivent être entreprises durant le master.

- Pour plus d'informations sur les **stages** après diplomation : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/stage-apres-diplomation.html>
- Pour plus d'informations sur le **Service emploi** de la Faculté : <https://uclouvain.be/fr/facultes/fial/service-emploi.html>
- Pour plus d'informations sur les **entretiens et les ateliers** proposés aux (futurs) diplômés par le Centre d'information et d'orientation (CIO) : <https://uclouvain.be/fr/etudier/cio/futur-diplome-diplome.html>

*Dernière mise à jour : mars 2020*

## GESTION ET CONTACTS

---

### Gestion du programme

Faculté

Entité de la structure

SSH/FIAL

Dénomination

Faculté de philosophie, arts et lettres (FIAL)

Secteur

Secteur des sciences humaines (SSH)

Sigle

FIAL

Adresse de l'entité

Place Cardinal Mercier 31 - bte L3.03.11

1348 Louvain-la-Neuve

Tél: +32 (0) 10 47 48 50

<http://www.uclouvain.be/fial>

Site web

Mandat(s)

- Doyenne : Elisabeth Degand
- Directrice administrative de faculté : Valérie Loutsch

Commission(s) de programme

- Ecole d'histoire, arts et cultures (EHAC)

Responsable académique du programme: [Joël Roucloux](#)

Jury

- Président: [Joël Roucloux](#)
- Secrétaire: [Caroline Heering](#)
- 3e membre du jury: [Charlotte Langohr](#)

Personne(s) de contact

- Pour toute information complémentaire: [info-fial@uclouvain.be](mailto:info-fial@uclouvain.be)